

**Procuration pour l'adhésion AFER N° ..... (\*)**

**Cette nouvelle procuration ANNULE et REMPLACE OBLIGATOIREMENT celle enregistrée précédemment**

Nom et prénom de l'ADHÉRENT : ..... Date de naissance

Adresse : .....

Je soussigné (Nom et prénom du MANDANT) : .....

**DONNE PROCURATION À COMPTER DE CE JOUR À :**

Nom et prénom du MANDATAIRE : ..... Date de naissance

N° d'adhésion du mandataire adhérent : .....

- 1) POUR PROCÉDER À TOUT RACHAT PARTIEL, AVANCE ET ARBITRAGE**
- 2) POUR PROCÉDER À TOUT ACTE DE GESTION, TEL QUE CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE COORDONNÉES BANCAIRES, MISE EN GARANTIE...**

*Si vous souhaitez limiter la procuration, merci de rayer la mention qui ne vous convient pas.*

- Le présent mandat est valable jusqu'à la RÉVOCATION EXPRESSE par n'importe quelle partie, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception envoyée au siège du GIE AFER.
- Toute opération de décaissement sera faite AU NOM DE L'ADHÉRENT par chèque ou virement à son seul nom.
- Il est à noter que le titulaire de la procuration ne pourra, en aucun cas, modifier la clause bénéficiaire de l'adhésion, ni clôturer (rachat total) l'adhésion.
- L'adhérent ne pourra, en aucune façon, rechercher la responsabilité du GIE AFER en ce qui concerne les opérations passées par son mandataire.

Les informations et données personnelles que l'adhérent communique font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au GIE AFER et aux organismes dont l'intervention est nécessaire pour l'enregistrement et la gestion de son adhésion, à son intermédiaire d'assurance qui est en charge de son suivi, et le cas échéant aux autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur, notamment relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le GIE AFER s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles de l'adhérent, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la Loi Informatique et Libertés, le droit d'accès, d'opposition pour des motifs légitimes et de rectification peut être exercé auprès du Service Satisfaction Adhérents du GIE AFER - 36, rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09.

Fait à ....., le .....

Signature de l'adhérent (mandant)  
précédée de la mention manuscrite  
«**Bon pour procuration**»

Signature du mandataire  
précédée de la mention manuscrite  
«**Bon pour acceptation de la procuration**»

*Joindre obligatoirement une copie lisible recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du mandataire (carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour pour les ressortissants étrangers) ainsi que celle de l'adhérent (mandant) si celle-ci n'est pas déjà en notre possession*

(\*) Vous devez remplir un formulaire par contrat.